

L'Annuaire de Haute Corse



Association Nationale de Retraités - Groupe de Haute-Corse

17 Avenue Jean Zuccarelli, 20295 BASTIA CEDEX 9

Téléphone : 04 95 54 01 07 le vendredi matin

anr.bastia@wanadoo.fr

<http://anrhautecorse.pagesperso-orange.fr>



Bulletin 108 – Juillet 2020

L'ANR, une association au service des Retraités en Haute Corse

LE MOT DU PRESIDENT

Que dire ?

A propos de cette épidémie mortifère tout a été dit, tout et le contraire de tout !!

L'essentiel pour nous aujourd'hui est de vous savoir toujours avec nous, nombreux et en bonne santé. Nous espérons pouvoir reprendre nos activités dès la rentrée de septembre et la possibilité de vous rencontrer sans distanciation...

Nous avons pris conscience qu'une pandémie bactériologique n'est plus un sujet de roman, nous avons appris aussi que la désindustrialisation pouvait avoir des conséquences gravissimes, nous avons constaté aussi qu'il était possible de dégager des milliards quand la situation devenait périlleuse pour l'économie.

La nature reprend ses droits dès que les humains s'arrêtent de s'activer à tort et à travers, on a même vu des animaux sauvages s'approcher des villes et des tortues venir pondre sur nos plages abandonnées....

En janvier 2020 j'écrivais : ` *La planète va mal, ou plutôt, c'est l'humanité qui va mal, c'est toute l'organisation de notre société qui est en cause ! Les 7 plaies du changement climatique sont au-dessus de nos têtes...* ` J'étais loin d'imaginer que le danger était déjà prêt à nous envahir.



Quand la réalité dépasse la fiction, je vous conseille la lecture du roman "Pandémia" de Jean Christophe Grangé.

En revanche le sujet du confinement général, qui nous a tous contraint à l'isolement, (*tardif, aveugle et pas adapté à tous les territoires*), il y aurait beaucoup à dire !! ce choix soulève beaucoup de questions et de leçons à retenir pour l'avenir, notre avenir de personnes âgées, mais surtout l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants.

Le confinement général a mis en exergue plusieurs évidences: que ce sont les personnes les moins bien payées du pays qui sont les plus essentielles à son fonctionnement, que notre économie s'effondre dès qu'elle cesse de vendre des gadgets inutiles à des gens déjà surendettés, qu'il est parfaitement possible de réduire fortement la pollution face au danger, qu'il est possible de trouver des milliards pour sauver une économie largement responsable du problème

Après cette alerte grandeur nature, j'émetts le vœu, qu'enfin, la prise de conscience de la situation écologique soit réelle, pour l'avenir de nos enfants et petits-enfants.



Pour une réelle économie sociale et solidaire.

Les membres du bureau de l'ANR de Haute-Corse se joignent à moi pour vous souhaiter

un bel été et surtout une bonne santé.

Bona salute à tutti, Alain RENAUT



ANR INFOS

DEPUIS L'ÉPIDÉMIE

Plusieurs modifications législatives et réglementaires peuvent impacter le budget des particuliers. Certains changements qui devaient entrer en vigueur sont reportés.

- Une aide pour les ménages modestes :

Afin de soutenir les plus modestes, une aide exceptionnelle sera versée à plus de 4 millions de foyers : 150 euros pour les bénéficiaires du RSA et l'ASS (Allocation de solidarité spécifique) majorée de 100 euros par enfant.

- Prix du gaz en baisse : pour la 5^{ème} fois cette année les tarifs vont baisser en moyenne de 1,3%

- Baisse des tarifs des notaires : pour ceux qui sont en « transaction » avec leur notaire et qui devaient avoir une réduction de près de 2% pour l'achat d'un appartement ou d'une maison, devront attendre 2021.

BONS PLANS IMPORTANTS

- Pension de réversion

L'Administration s'adapte à la crise : Celles ou ceux qui doivent faire une demande de pension de réversion peuvent le faire par internet (avant on était obligé de le faire par courrier postal ou en rendez-vous). Possibilité aussi d'envoyer les justificatifs de façon scannée. Ceux, qui ne sont pas familiers avec Internet, peuvent prendre rendez-vous par téléphone avec un conseiller au 3960.

Mesure fiscale en faveur des veuves d'anciens combattants Nouveau : des dispositions nouvelles ont été prises lors du vote de la loi de finances 2019 (1479 du 28/12/2019).

Suite à un amendement, l'article 158 de la loi de finances 2019-1459 modifie l'article 195 du Code Général des Impôts pour que la 1/2 part fiscale soit accordée aux veuves de plus de 74 ans, quel que soit l'âge de décès du conjoint titulaire de la carte d'ancien combattant.

Cette disposition est applicable pour les déclarations de revenus de 2021.

ACTUALITES

Prenez-soin de votre santé

Comme nous appartenons « au groupe des personnes fragiles », le déconfinement ne doit pas nous empêcher de prendre soin de nous et en particulier d'avoir une continuité de soins auprès de notre médecin habituel. De peur de la contamination, les personnes en ALD en particulier ne vont plus chez le médecin.

N'oubliez pas que la téléconsultation est très efficace et permet de chez soi de garder le contact avec son médecin ... En attendant des jours meilleurs.

Pour tout savoir sur la téléconsultation, allez sur le site public de l'ANR, page d'accueil. <https://www.anrsiege.fr>

A L'ACTION

- Défense des adhérents

Le Flash info n° 5 sur le sujet de la défense des adhérents est actuellement en ligne sur le site internet du Siège <https://www.anrsiege.fr> (page d'accueil), rubrique « ANR en Actions ». Cette publication, qui a maintenant atteint son régime de croisière, a fait l'objet d'une information du président national auprès de tous les groupes. Tous les adhérents doivent être informés de cette action et chacun peut faire remonter ses remarques et ses propositions auprès du responsable de cette commission au Bureau national, François Reisser (fr.reisser@laposte.net).

- Un Conseil d'administration par voie numérique

Une première pour l'ANR : Le Conseil d'Administration, qui devait se tenir à Paris les 15 et 16 avril, s'est tenu par « voie Internet ». C'est sans doute dans notre association la première fois qu'un conseil d'administration qui rassemble tous les délégués régionaux et ceux élus par l'AG utilise ce moyen pour délibérer et au final voter pour prendre des décisions importantes comme l'augmentation de la cotisation pour 2021, la mise en place d'une charte du bénévole, un dispositif de reconnaissance de ces bénévoles sans oublier le projet de motion pour 2020. La plupart des sujets mis au vote ont été approuvés à près de 80% par les administrateurs.

Le chiffre du mois : 208 000, c'est le nombre d'heures de bénévolat réalisées en 2019 par les 3 000 bénévoles de l'association. Chiffre sensiblement identique à celui de 2018.

INFOS PRATIQUES

L'APCLD auprès des retraités

Dans la situation exceptionnelle que nous vivons, l'APCLD, qui a pour mission d'aider les personnes malades et handicapées (actifs de La Poste et d'Orange), prend soin aussi des retraités. Cette association, très proche de l'ANR, a pris toutes les mesures pour assurer la continuité de ses missions comme apporter un soutien moral par téléphone aux malades. Elle peut aussi aider dans les démarches et les conseils sur les services de proximité. Prenez contact avec l'association locale ou téléphonez au 01 49 12 08 30

La Tutélaire toujours présente

Mobilisée depuis le début de la crise sanitaire afin de maintenir la qualité et la continuité de service pour ses adhérents, cette mutuelle a mis un dispositif exceptionnel comme la couverture gratuite en cas d'hospitalisation ou d'accident de la vie

Contact téléphonique : 09 69 398 399 ou par internet contact@tutelaire.fr

Remise en page : Noël Martinez, Alain Renaut

L'AMICALE-VIE



OFFRE 2020

6 MOIS DE COTISATION GRATUITS

+

**2 ANS D'ACCÈS ILLIMITÉ
à la boutique Meyclub**

+

Un bon d'achat de 10€ inclus

JE VEUX BÉNÉFICIER DE L'OFFRE 2020

**Contactez votre correspondante
locale : Marie Thérèse PERINI**

Durant ce printemps deux amis nous ont quittés.
- Dominique Martino, 101 ans. Corte
- Jeanne Cristofari 97 ans. Bastia, Calenzana
Ils sont partis en paix, hors du tumulte de l'épidémie.